



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 16 février 2022

La Présidente déclare que le quorum est atteint, plus de 2200 votes, elle ouvre l'Assemblée générale. Le Bureau de cette Assemblée Générale sera constitué du Bureau de l'OCCE du Gers. Esther LOPES, Présidente de l'OCCE du Gers, accueille et remercie les personnes présentes à cette assemblée générale. Elle remercie la présidente et tout le personnel de l'ADDA du Gers pour le prêt de cette salle et du matériel mis à notre disposition qui permettra à cette Assemblée générale de se dérouler également en visioconférence.

Excusés :

Institutions et asso. Amies : M. DJEMMAL Farid, Directeur SDEN représenté par Mme RYBAKOWSKY
M. DUPOUY Philippe, Président du Conseil Départemental représentée par Mme DUMONT
Mme MOREL Maud, I.E.N. Auch Centre ASH
Mme NICOLAS FOIX, I.E.N. Auch Sud
Mme FERRANT Sandrine, Conseillère Pédagogique DSDEN Maternelle
Mme AGOSTINI Estelle, Conseillère pédagogique Auch Centre
Mme BOUÉ Lucie, Conseillère pédagogique Auch Nord
Mme DIAZ Sarah, Conseillère pédagogique Auch Est
M. DANOS Pierre, Responsable INSPE
Mme ROGER-MAILHOL, Présidente MAE 32
M. JORDA Pierre, Vice-Président GACDG service Enfance Jeunesse
Mme BROSSARD Sandrine, Responsable GACDG Service Enfance Jeunesse
Mme BONNEAU et M. MAGNOUAC, Présidents des Foyer Ruraux du Gers
Mme la Présidente FCPE 32 représentée par Mme REGNAULT Joëlle
Mme VACHER Chantal, Présidente des Francas du Gers
M. MARSOL Bertrand, Directeur des Francas du Gers
Mme RAMOUNET Emmanuelle, Animatrice Départementale Francas du Gers

Membres CA : Mme CASSAGNE Claudine,
Mme DUCUING Muriel,
Mme DULAUR Colette,

Pouvoirs : Mme ANDRIEU Cécile, EP JEGUN
M. AUTHIAT Jean-Pierre, EP MASSEUBE
Mme BOUBÉE Jery, EM MAURENS
M. DEDIEU Marc, EP MIÉLAN
M. FERROUL François, EP AUBIET
Mme GIAVARINI Mélanie, EP STE CHRISTIE
Mme GOUAZÉ Pierrette, EP CASTELNAU D'AUZAN
Mme SALAZAR Sylvie, EM ISLE JOURDAIN Anne Franck

Présents :

Institutions et asso. Amies : Mme RYBAKOWSKY, I.E.N. Auch Nord représentant Monsieur DJEMMAL DASEN du Gers (visio)
Mme DUMONT Charline, représentant Monsieur DUPOUY Président du Conseil Dép.
M. FOUILLANT Marc, Directeur ADDA 32

Mme BARBIÉ Stéphanie, Déléguée Section Gers MGEN
Mme REGNAULT Joëlle, représentante FCPE 32
Mme ETTORI Danièle, Déléguée MAIF 32
Mme LAPORTERIE Chantal, DDEN du Gers
M. CAZEAUX José, JPA du Gers
M. RANCÉ Michel, Ligue de l'Enseignement du Gers
M. ALAMY Alain, Prévention MAIF

Membres CA :
M. BOYER Pascal
Mme CAYREL Laëtitia
M. DESPAUX Laurent
Mme FASSI Isabelle
M. GUÉRIN Jean-Pierre
Mme LOPES Esther
Mme MORLAN Laure
Mme SEMPÉ Myriam
M. JULLIEN Arthur

Mandataires :
Muriel VILLANEAU, EM AUCH Jean Rostand
Anne CENCIGH, EP AUCH Rouget de Lisle (visio)
Valérie RAGOT, EM Mirande (visio)

Rapport moral

La Présidente de l'OCCE du Gers, Esher LOPES, fait le résumé des différents événements qui se sont produits durant l'année scolaire 2020-2021. « *Lors de l'année écoulée, nous avons tous dû apprendre à vivre avec la pandémie, au rythme des couvre-feux et des restrictions, réduisant nos existences à une routine travail- maison, où toute vie sociale et culturelle est occultée. Dans les écoles, les équipes s'adaptent en fonction des protocoles successifs... [...] Notre association départementale s'est adaptée à cette situation. Vous constaterez sur le rapport d'activités que le nombre de projets a été réduit... »*

Mais d'autres événements ont aussi marqué cette année scolaire, l'assassinat de Samuel Paty qui a profondément ému la profession, l'attaque du capitol à Washington, la crise migratoire... et nous fait interroger sur notre rôle d'enseignant. Face à tout cela... « *La coopération a pleinement un rôle à jouer. En enseignant ses valeurs auprès des plus jeunes, nous les éduquons à une société plus juste plus équitable. Nous les préparons à devenir des citoyens soucieux des autres, soucieux du monde qui les entoure. Nous les formons à devenir des acteurs à part entière de leur avenir. Par le biais des conseils de coop, les élèves peuvent vivre la démocratie en classe. Les débats philosophiques ou les écrits tournants quant à eux permettent les échanges, l'apprentissage de l'argumentation et l'acceptation d'avis différents. Ces projets incitent également à penser par soi-même mais aussi à penser en tenant compte des idées des autres... »*

Après avoir évoqué la nécessité de défendre la laïcité, Esther Lopes termine par une note d'optimisme qui doit toujours nous permettre d'avancer « *Ayons confiance en nos valeurs et en nos coopérateurs. Et qui sait, ils deviendront de futurs Thomas Pesquet allant toujours de l'avant à la découverte de nouveaux horizons. »*

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
(Annexe 1 : rapport moral complet)

Rapport d'activité

Le nombre de coopératives a diminué, 183 au lieu de 187. Ceci est lié à la fermeture de certaines écoles à classe unique ou aux regroupements des classes de RPI sur une seule commune. Le nombre de coopérateurs est de 13 589 pour 13 988 l'année précédente. Cette baisse est liée à la baisse démographique dans le département.

[A finir avec le diaporama fait par Arthur]

Vote : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

(Voir Annexes 2 – A2a et A2b)

Rapports financiers

Laure Morlan, trésorière, nous présente le rapport financier élaboré par le Commissaire aux Comptes lors de la visite de contrôle du 17 novembre 2021.

Le total des produits du siège départemental s'élève à **71 237,24 €** alors que le total des charges est de **71 200,96 €**. Le résultat de l'exercice est en excédent de **36,28 €**.

Les données caractéristiques de **183** coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivants :

- Total des produits : **903 512.31 €**
- dont subventions (741) : **238 497.70 €**
- Total des charges : **852 078.31 €**
- Résultat de l'exercice : **51 434 €**

- Disponibilité au 31/08/2021 : **1 024 180,60 €** (**964 670,85 €** pour les CRF agrégés et **59 509,75 €** pour le siège départemental).

Les disponibilités des comptes agrégés seront reportées sur les reports à-nouveaux des coopératives scolaires et celles du siège sur le fonds associatif de l'association.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées : « Il n'existe pas de convention réglementée ».

La trésorière explique que malgré cet excédent, les finances de l'OCCE du Gers sont fragiles parce que la subvention nationale sera encore diminuée de 2 500 € cette année et autant l'année prochaine.

Vote des différents rapports :

- Le rapport général du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.
- L'affectation des résultats de l'exercice clos répartis comme suit, résultat du siège **36,28 €** au fonds associatif et le résultat des coopératives sommées **51 434 €** dans le report à nouveau, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

(Voir annexes 3a, 3b et 3c)

Renouvellement des administrateurs

Sont renouvelables cette année : Pascal Boyer, Claudine Cassagne, Muriel Ducuing, Jean-Pierre Guérin et Laure Morlan.

Sont élus à l'unanimité :

- Pascal BOYER
- Claudine CASSAGNE
- Muriel DUCUING
- Jean-Pierre GUÉRIN
- Laure MORLAN

Projet du budget 2022-2023

Ce projet de budget a anticipé la baisse de la subvention nationale et a réduit un certain nombre de comptes charges.

Compte-tenu de cette baisse de subvention attendue le conseil d'administration vous propose d'augmenter la cotisation de base par adhérent de 3 centimes.

- Tarif de base (école élémentaire) : 2,08 €/élève

- École maternelle (- 15 %) : 1,77 €/élève

2D :

- de 150 à 200 élèves 74,90 €
- de 200 à 300 élèves 108,36 €
- au-delà de 300 élèves 170,56 €

- Adultes retraités ou n'ayant pas de classe 15,00 €

Vote : Le projet de budget et le montant de la cotisation de base sont adoptés à l'unanimité.

(voir Annexe 4)

Projet d'activité 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023 des projets se continueront : Théâ, Écoles fleuries et jardinage, climat scolaire... Un nouveau projet sera proposé aux écoles à partir du stage de février « **Sciences : mieux coopérer pour mieux apprendre** » sur les mathématiques et/ou les sciences.

Contrôles de coopératives scolaires

Tirage au sort des coopératives scolaires à contrôler cette année :

Les noms des contrôleurs seront validés lors du prochain CA départemental (14 mars 2022)

<i>Coopérative</i>	<i>Mandataire</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Contrôleurs</i>
Auch Arago Élémentaire	Sonia FOUET	05.62.05.11.22	
Auch Georges Coulonges	Françoise SOURY	05.62.63.10.93	
Fleurance La Croutz	Geneviève POURQUÉ Anne ARNAUD	05.62.06.12.10	
L'Isle Jourdain Lucie Aubrac	Anne EULRY	05.62.07.65.57	
Le Brouilh Monbert	Amélie TURCO	05.62.06.49.75	
Le Houga Maternelle	Isabelle LASSUS	05.62.08.90.18	
Lectoure Cité Maréchal Lannes	Faïza MAURAS David ROULAND	05.62.07.12.33	
Mirande Élémentaire	Sophie PEYRIE	05.62.66.71.10	
Saint Antoine	Melvina ZEIMET	05.62.28.60.27	
Saint Puy	Marie-Christine GISSOT	05.62.28.57.08	

La présidente
Esther LOPES

La secrétaire